



Projet *Transitions*

CAPSULE 12, NOTE 12

NOVEMBRE 2010

Les retours aux études postsecondaires chez les jeunes adultes canadiens

QUE RETENIR?

Les mesures de flexibilité mises en place par les systèmes scolaires pour faciliter l'accès des adultes aux études postsecondaires ont eu des résultats positifs. La participation des adultes aux études s'est accru au fil des années.

Parmi les personnes ayant quitté le postsecondaire depuis deux trimestres, près de 20 % des diplômés et 30 % des sortants sans diplôme ont repris des études au cours de deux premiers trimestres qui ont suivi.

Six ans après la sortie, la proportion de jeunes qui sont retournés aux études atteint 45 % chez les diplômés et 66 % chez les sortants sans diplôme.

Un système scolaire qui favorise l'égalité n'est pas seulement celui qui facilite les passages d'un ordre d'enseignement à un autre ou qui favorise la réussite scolaire. C'est aussi un système qui permet aux individus de retourner aux études à différents moments de leur vie pour des raisons diverses. Les motifs de retour sont nombreux et l'organisation du temps de la vie quotidienne nécessaire pour réaliser un retour est particulière à chaque adulte engagé dans une telle démarche.

LES DONNÉES

Les données utilisées proviennent de l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET) menée par Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) et Statistique Canada. Nos analyses portent sur le retour aux études après l'obtention du premier diplôme postsecondaire ou après l'abandon du postsecondaire sans avoir obtenu le premier diplôme. La période d'observation couvre les années 1999 à 2005.

DEUX GRANDES QUESTIONS

À quel moment le retour aux études postsecondaires est-il plus fréquent ?

Quels sont les facteurs qui influencent le retour aux études ?

Telles sont les deux questions auxquelles répond cette note de recherche. Notre démarche s'appuie sur des analyses statistiques permettant de suivre, trimestre après trimestre, le parcours scolaire des étudiants et ainsi d'identifier les moments de sortie et de retour.

DES RÉPONSES

On constate que le retour aux études est plus fréquent chez les sortants sans diplôme que chez les diplômés.

Les résultats montrent que le retour aux études varie significativement selon le temps écoulé depuis l'interruption des études. En effet, la plupart des jeunes ayant interrompu les études ou arrêté après l'obtention d'un diplôme se réinscrivent au premier ou au troisième trimestre où nous les considérons à risque de revenir aux études, c'est-à-dire entre le troisième et le cinquième trimestre qui suivent le trimestre de la dernière inscription. Ainsi, la première conclusion qui se dégage de l'étude est que le retour est plus probable dans les deux trimestres qui suivent l'arrêt des études. En d'autres termes, plus la durée d'interruption ou d'arrêt est longue, moins le retour est probable.

Il existe un lien significatif entre les caractéristiques sociodémographiques de l'individu, ses conditions de vie et la décision de retourner aux études. Deux variables exercent une influence significative : le statut conjugal de l'étudiant et le capital scolaire de ses parents. Avoir des parents qui ont un diplôme d'études universitaires favorise le retour aux études, que l'individu soit préalablement sorti avec ou sans diplôme. Par ailleurs, vivre en couple réduit la probabilité de retourner aux études.



Avec le soutien financier de la
**Fondation canadienne
des bourses d'études du millénaire**

Centre interuniversitaire de recherche
sur la science et la technologie (CIRST)
Université du Québec à Montréal (UQAM)
455, boul. René-Lévesque Est
Montréal, Québec

La présente capsule de recherche fait partie d'une série visant à vous informer sur la nature et la portée des recherches menées par les chercheurs du projet *Transitions*. Chaque note de recherche contient une bibliographie pertinente au sujet traité dans cette capsule. Pour plus d'informations sur cette recherche, visitez la page web de *Transitions* :

www.cirst.uqam.ca/transitions

Référence :

Benoît Laplante, María Constanza Street, Pierre Canisius Kamanzi, Pierre Doray, Stéphane Moulin (2010). *Les retours aux études postsecondaires chez les jeunes adultes canadiens : une décision fortement ancrée au passé social et scolaire de l'individu*. (Projet Transitions, Note de recherche 12). Montréal, CIRST.

Les retours aux études présentent un double avantage :

1. accentuer la démocratisation scolaire

2. permettre aux adultes d'actualiser leurs savoirs et savoir-faire

SCOLARITÉ ANTÉRIEURE

Le retour aux études est plus significativement influencé par la scolarité antérieure. Il est plus élevé chez les jeunes qui sont sortis sans avoir obtenu le diplôme que chez les diplômés. En outre, les résultats ont montré que, d'une manière générale, le retour aux études est plus fréquent chez les jeunes qui étaient auparavant inscrits dans un programme universitaire ou préuniversitaire. Parmi eux, ceux qui sont sortis avec un diplôme ont eu davantage tendance à s'inscrire à nouveau dans un programme universitaire ou préuniversitaire. Par contre, ceux qui sont sortis sans diplôme s'orientent aussi bien dans un programme universitaire que dans un programme professionnel.

TRAVAIL ET RETOUR AUX ÉTUDES

En ce qui a trait à la profession et aux conditions de vie, le fait d'occuper un emploi pendant la période d'interruption réduit la probabilité de retour aux études, mais cela dépendrait plutôt du type d'emploi exercé. En effet, les résultats indi-

quent un lien significatif avec la durée de l'emploi, le salaire et le nombre d'heures de travail par semaine. Plus précisément, le retour aux études est moins élevé chez les personnes qui bénéficient des conditions de travail relativement bonnes, ce qui corrobore les résultats des études antérieures. Il s'agit entre autres, de celles qui occupent un emploi permanent, perçoivent des salaires relativement élevés (moyens ou supérieurs) ou travaillent 25 heures ou plus par semaine. Autrement dit, on pourrait soutenir que le retour aux études est associé à l'objectif d'acquérir un capital humain supplémentaire pour augmenter les chances d'accès à un emploi désiré ou améliorer les conditions de travail.

LE CAPITAL SCOLAIRE DES PARENTS

Le fait d'avoir des parents diplômés de l'enseignement postsecondaire est le facteur qui augmente le plus la probabilité d'un retour aux études, sauf pour une seule catégorie : le retour dans un programme de l'enseignement technique d'un adulte déjà diplômé du collège ou de l'université.

AUTRES FACTEURS

D'autres facteurs augmentent aussi la probabilité d'un retour aux études universitaires chez les adultes diplômés :

- être résident du Québec;
- travailler entre 9 et 16 heures par semaine.